



07/2018

Pour un droit radical à la ville: Lefebvre, l'autogestion et la démocratie urbaine

Le 3 avril 2018, l'École d'Urbanisme de Paris a invité Mark Purcell à Champs-sur-Marne pour une conférence et un débat avec un public de chercheurs, étudiants et enseignants.

Mark Purcell était de passage à Paris dans le cadre d'une conférence organisée à la Mairie de Paris à l'occasion du cinquantenaire de la publication du Droit à la Ville, ouvrage phare d'Henri Lefebvre dont les apports ont largement dépassé les frontières françaises, et notamment en direction des États-Unis après la traduction de l'ouvrage en Anglais au début des années 1990. Purcell lui-même a largement contribué à la discussion scientifique sur le Droit à la Ville qui s'est ensuivie depuis, notamment dans ses analyses du "piège scalaire", mais aussi dans ses analyses de la remise en cause posée par le Droit à la ville aux modes traditionnels de démocratie urbaine et d'encadrement par l'État de l'action sur la ville. Ce dernier point faisait plus spécifiquement l'objet de cette conférence du 3 avril.

La venue de Mark Purcell à la cité Descartes a été l'occasion de réunir un panel de discutants issus de collectifs travaillant sur les dimensions spatiales des inégalités, sur la justice spatiale et sur le Droit à la ville au Sud, tous familiers des travaux du conférencier, et appelés à lire les propositions théoriques de Purcell à l'aune de leurs propres questionnements et positionnements de recherche.

Ont participé à la discussion qui s'est ensuivie : Aurélie Quentin (Université de Nanterre, rédactrice en chef de jssj), Fabrice Ripoll (Université Paris Est, Groupe de Travail JEDI) et Melora Koepke (Simon Fraser University, Groupe de Travail JEDI), Amandine Spire et Marianne Morange Université Paris Diderot, programme Droit à la Ville au Sud).

La conférence-débat, organisée par Sophie Didier (Université Paris Est), a par ailleurs donné lieu à un travail en épistémologie réalisé par les étudiants de M2-Recherche de l'École d'Urbanisme qui ont assisté à la conférence.

Lien vers le podcast : podcast.u-pem.fr/channelcatmedia/19/MEDIA180716111828152